

Nos réf. : CRAT/14/AV.168
BB/LP

Le 13 mars 2014

Avis de la CRAT relatif au projet de Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie

1. INTRODUCTION

- Le Gouvernement wallon a marqué son accord sur le projet de Plan Stratégique Géomatique de la Wallonie.
- Par son courrier reçu le 17 février 2014, le Ministre en charge de la Cartographie, Monsieur Philippe HENRY, a sollicité l'avis de la CRAT sur ledit texte, et ce dans un délai de 35 jours.
- Le présent avis a été approuvé par le Bureau de la CRAT du 13 mars 2014.

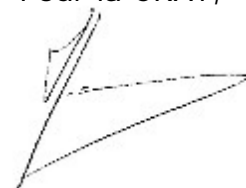
2. AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le projet de Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie.

Elle adhère à la démarche et aux objectifs poursuivis par le Plan qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du décret InfraSIG.

La CRAT souhaite rappeler que, dans son avis du 10 juin 2010 sur ce décret, elle a remis un avis favorable en relevant notamment que l'infrastructure wallonne « InfraSIG » permettra de coordonner les activités cartographiques de la Région et mettra facilement à disposition de tous les acteurs, via le réseau de l'Internet, l'ensemble des données produites en Région wallonne.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président